

Vol de voiture sous la menace, quels sont les recours?

Par stella14210, le 29/03/2010 à 21:21

Bonjour,

En février dernier, mon mari et moi avions mis notre voiture à vendre sur un site internet connu. Un homme nous a contacté nous disant être intéressé. Nous nous sommes donnés rendez vous le jour même chez nous, il est arrivé avec un de ses amis, tout s'est bien passé. Ils ont essayé le véhicule, nous avons rempli les papiers nécessaires à la vente puis ils nous ont fait un chèque normal (pas un chèque de banque, alors que nous avions précisé que nous souhaitions de l'espèces ou un chèque certifié) je lui ai expliqué que je voulais un chèque de banque, "l'acheteur" s'est montré agacé et est devenu virulent, je lui ai donc demandé une pièce d'identité ce qui l'a mis hors de lui. Puis les 2 hommes se sont montrés très menaçants verbalement et physiquement et ont fait rentré 4 autres jeunes hommes qui les attendaient dehors, ayant peur pour nous et nos 3 enfants, nous leur avons demandé de sortir et ils sont partis avec notre véhicule et les papiers.

Nous avons réussi à porter plainte pour vol-extorsion car cet homme est connu pour une vingtaine de faits similaires, mais notre assurance n'a rien pris en charge et l'auteur des faits est toujours dans la nature.

Quels sont nos recours, car nous avons perdu notre véhicule et sa valeur étant donné que le chèque s'est révélé sans provision?

A l'avance merci pour vos conseils.